



Huitième Réunion des présidentes de parlement

EGALITE HOMMES-FEMMES : CONDITION SINE QUA NON DES ODD

Lieu: Ballroom, ONE UN New York Hotel
New York
12-13 novembre 2013

Projet d'ordre du jour

mardi 12 novembre - ONE UN New York Hotel, Salle Landmark	
18 h.30	Arrivée des délégués
19 heures	Dîner en l'honneur des présidentes de parlement
mercredi 13 novembre - -- ONE UN New York Hotel, Ballroom	
8 h.45	Séance d'ouverture : allocutions liminaires et discours principal Objectifs de développement durable et égalité homme-femmes - Enseignements tirés dans le cadre des OMD et perspectives de nouveaux progrès
9 – 11 heures	<p>Thème 1 : Egalité hommes-femmes : un objectif autonome ?</p> <p><i>Les femmes, qui constituent plus de la moitié de l'humanité, demeurent, et de loin, le groupe le plus défavorisé, et ce dans tous les domaines de l'existence. Elles constituent aussi le plus fort potentiel de progrès non encore exploité. Dans bien des pays, les femmes ne peuvent toujours pas exercer leurs droits et libertés les plus fondamentaux. Des lois discriminatoires et certaines normes culturelles les privent encore de perspectives économiques, en ne leur accordant qu'un accès limité au crédit et des niveaux de salaire peu élevés. Dans la plupart des pays, ces obstacles perdurent et empêchent les femmes de faire de la politique ou d'être nommées dans des conseils d'administration. La violence à l'égard des femmes demeure monnaie courante et montre à quel point les femmes sont vulnérables dans la plupart de nos sociétés.</i></p> <p><i>Si l'égalité hommes-femmes est effectivement au cœur du développement durable, comment articuler cette question dans les ODD ? Si on en fait un objectif autonome, que doit-il recouvrir ? Quels enseignements peut-on tirer des OMD et quelles bonnes pratiques devraient-elles être intégrées dans les Objectifs de développement durable ? Quels sont les priorités et les nouveaux enjeux pour les femmes et la réalisation de l'objectif d'égalité ?</i></p> <p><i>Par ailleurs, est-il suffisant de considérer l'égalité des sexes comme un objectif autonome ou est-il préférable de l'intégrer transversalement dans tous les ODD?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'allocution liminaire d'un intervenant externe et les exposés présentés par des présidentes seront suivis d'un débat.</i>
11 – 13 heures	<p>Thème 2: Croissance économique : la perspective féminine</p> <p><i>Comme la 128^{ème} Assemblée de l'UIP tenue à Quito l'a mis en lumière, le développement durable devrait être axé plus expressément sur le bien-être des populations.</i></p> <p><i>Le débat sur les liens entre croissance économique et bien-être des populations est encore ouvert, mais plusieurs questions se posent d'ores et déjà : quel rôle jouent les femmes dans la croissance économique ? Qu'apporterait l'émancipation économique des femmes à la croissance économique et au développement durable ? Quel type de croissance économique l'émancipation des femmes favoriserait-elle ?</i></p>

	<p><i>Il est possible que la croissance économique ne soit pas suffisante pour les êtres humains. En fait, dans les circonstances actuelles, elle pourrait même être nuisible. Les femmes doivent-elles apporter au débat une perspective qui leur est propre et si oui, laquelle ? Les femmes devraient-elles exiger l'égalité des droits et des chances en tant qu'intervenantes économiques et sociales en dehors du modèle économique actuel ? Comment les femmes peuvent-elles promouvoir une conception du développement durable qui place l'être humain en son centre ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'allocution liminaire d'un intervenant externe et les exposés présentés par des présidentes seront suivis d'un débat.</i>
13 – 14 h.30	Déjeuner offert
14 h.30 – 16 h.30	<p>Thème 3 : Comment la gouvernance démocratique peut-elle servir l'objectif d'égalité des sexes ?</p> <p><i>L'existence d'un lien direct entre gouvernance démocratique et égalité des sexes ne fait guère de doute.</i></p> <p><i>Il importe d'assurer une participation accrue des femmes à la prise de décision politique et à des postes de direction si l'on veut réaliser une gouvernance démocratique plus représentative, plus transparente et plus efficace, à savoir un ordre politique, juridique et administratif propre à répondre à tous les besoins des femmes dans la société. Quelles sont les difficultés que rencontrent encore les femmes aux postes de pouvoir ? Quelles sont les priorités et les stratégies ?</i></p> <p><i>La question inverse est moins évidente : Comment la gouvernance démocratique peut-elle répondre de l'égalité homme-femmes ? En quoi les déficits de gouvernance dans les pays développés comme dans les pays en développement affectent-ils les femmes ? Quelles réformes sont-elles nécessaires sur le plan de la gouvernance à tous les niveaux, y compris au sein de l'entreprise, pour faire en sorte que les préoccupations des femmes soient entendues et prises en considération ? La gouvernance démocratique peut-elle être mesurée à l'aune de ce qu'elle fait pour l'égalité des sexes ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'allocution liminaire d'un intervenant externe et les exposés présentés par des présidentes seront suivis d'un débat.</i>
16 h 30 – 17 h 30	<p>Thème 4: Voir plus loin et prendre les devants : réaliser les ODD dans une perspective d'égalité des sexes</p> <p><i>Que faut-il faire pour que la réalisation des ODD s'inscrive dans une perspective sensible au genre ? Quelles sont les leçons apprises dans le cadre des OMD ? Quelles capacités sont-elles nécessaires au niveau national ? Quels moyens financiers ? Quelles structures nationales ?</i></p> <p><i>Quel rôle les présidentes de parlement peuvent-elles jouer ? Et l'UIP ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les exposés des présidentes seront suivis d'un débat.</i>
17 h 30 – 18 h 30	<i>Conclusions et contributions à l'Audition parlementaire</i>